

Relevé d'échanges du Comité technique « Vallée du Rhône Sud »

COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE LA MOBILITE « Vallée du Rhône Sud »

9 JUILLET 2020- VISIOCONFERENCE

Participants (présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Cyril PHILIS (responsable du service Contrats et Performance)

Eric SALIOU (responsable du service Desserte, infrastructure, matériel)

Julien BROSSARD (responsable de l'Antenne Drôme-Ardèche)

Services du siège et des antennes : Jonathan FOLLET, François-Xavier MORIN, Stéphane KONZOLA, Camille DELARBRE, Zakia BOUDIA, Karine AMBERT

SNCF-Voyageurs : Sebastien HERVIER, Arnaud COLOMBO

SNCF-Réseau : Gerald CASTANO

Associations d'usagers :

APF France Handicap : Etienne DELHOMME

CUTPSA : Yves BOUTRY

AUTERVR : Cécile CASEY, Bernard DESCHAMP

Collectif Etoile ferroviaire de Veynes : Nicolas TAGAND

Collectif Vélos en Diois : Denis AMJAUD

Roulons En Ville à Vélo : Marie-Claude GIRANTHON

Association Mobilité 0726 : Sarah ARSAC

DROMOLIB : Morgane REGNIER

Collectif Gare à nous : Olivier ROYER

ALEC 42 : Rachel VORON

ALEC 07 : Teresa RENNER

ARDSL : Didier CHAGNY

Introduction

Support de présentation - voir pièce jointe

La Région introduit la réunion qui se tient exceptionnellement en format de visio-conférence. Elle en précise les objectifs à savoir :

- d'engager le cycle de concertation 2020
- de faire un point à date à la sortie de la crise sanitaire sur le contexte du transport régional
- de présenter les évolutions de services à venir (SA 2021) et projet SA 2022
- d'identifier les points saillants de préoccupations pour suites donner

Le comité Vallée du Rhône Sud se déroule sur une séance de 3h.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 4 points :

1. Plans de reprise TER et transports interurbains
2. Bilan 2019 TER
3. Service Annuel TER 2021 et orientations pour le Service Annuel 2022
4. Autres actions de la Région – pour information

La Région indique que les Autorités Organisatrice de la Mobilité (AOM) sont associées à ce cycle de concertation et ont reçu un support de concertation ajusté pour d'éventuels retours/remarques.

Les établissements scolaires seront également informés – via l'envoi d'un message spécifique à l'automne 2020- des modifications d'horaires et de desserte sur les lignes connaissant les évolutions les plus sensibles au SA 2021.

Préambule

La Région engage ce comité technique en dressant un bref point sur le contexte « extraordinaire » de ce cycle de concertation en rappelant notamment :

- L'année exceptionnelle pour le TER de janvier à novembre 2019
- Les mouvements sociaux (grèves) lourdes de décembre 2019 et janvier 2020
- Le confinement et l'urgence sanitaire du 16 mars au 11 mai 2020
- La sortie de confinement et remise en place progressive du service TER depuis le 11 mai 2020.

Elle précise enfin les très fortes incertitudes qui entourent le système ferroviaire et les inévitables impacts qui ne pourront être mesurées que dans les mois ou années à venir.

Présentation (voir éléments en pièce-jointe)

1. PLANS DE REPRISE TER ET TRANSPORTS INTERURBAINS

Éléments relatifs au plan de reprise des transports

<p>FNAUT a bien noté que la semaine du 29 juin, 82% des trains circulent. Elle fait remarquer que c'est bien en-dessous de la moyenne nationale (87%) et que de nombreuses régions ont atteint le plan nominal dès le 16 juin.</p> <p>S'étonne de voir la fréquentation qualifiée de très faible. Demande à avoir le taux de fréquentation actuel.</p>	<p>La Région indique que la reprise du plan de transport nominal est programmée au 15 juillet. 1500 trains TER et LEX circulent chaque jour en Auvergne Rhône Alpes : le réseau étant vaste, la remontée en régime est plus lente. A date, le trafic a repris à hauteur de 50% (ndlr : 80% à fin août) avec des axes plus dynamiques que d'autres, dont l'axe Lyon-Valence le plus chargé à ce stade.</p> <p>SNCF Voyageurs rappelle aussi qu'il y a de nombreux travaux d'infrastructure sur la région : AURA est l'un des plus grand réseau TER de France (nombre de circulations et longueur de voie).</p>
<p>FNAUT s'interroge sur la problématique de la disponibilité du matériel</p>	<p>SNCF Voyageurs confirme que les opérations d'entretien ont été très limitées durant le confinement. Ceci a un impact sur la disponibilité du parc de matériel roulant, avec des difficultés qui sont maintenant sous contrôle.</p>

2. BILAN 2019 TER

Sujets relatifs au bilan

<p>Collectif Gare à nous souhaite avoir des explications concernant les écarts conséquents de ponctualité/suppression concernant Valence-Die et les autres axes en Région. Il souhaiterait avoir confirmation de consignes passées aux conducteurs SNCF de rouler moins vite pour ne pas user les rails.</p> <p>Peut-on envisager un retour dans la moyenne de ponctualité de la Région sur cette ligne ?</p>	<p>La Région indique que les données de ponctualité présentées sont celles relevées et transmises par la Région SUD. L'offre étant bâtie en correspondance sur les horaires TGV, la faible ponctualité terminus traduit les retards réguliers TGV d'une part, mais également les retards liés à l'état de l'infrastructure. Dans tous les cas, les résultats ne sont pas bons.</p> <p>SNCF-Réseau confirme les besoins de travaux. Ceci se traduit effectivement par la mise en place de limitation temporaire de vitesse (LTV) que les conducteurs doivent respecter. Par construction, ces LTV viennent péjorer la ponctualité des trains. En 2021, la ligne sera fermée pendant 9 mois pour travaux.</p>
--	---

	<p>A l'issue on peut espérer des gains sur la ponctualité par fiabilisation du service.</p> <p>SNCF-Voyageurs ajoute que les conducteurs n'ont aucune consigne de « rouler moins vite » : ils doivent respecter les vitesses autorisées.</p>
<p>Collectif Etoile ferroviaire de Veynes demande si le temps de parcours est un critère qualité dans les exigences vis à vis de SNCF Mobilités. Souhaite avoir des informations sur plan de transport routier qui sera mis en œuvre pendant les travaux sur Valence-Die-Veynes-Gap, en sachant qu'à ce stade les temps de parcours ne sont pas fameux sur certains cars.</p>	<p>La Région répond que le temps de parcours est un objectif de niveau de service qui tient compte de la performance de l'infrastructure. Une fois établi, le respect de l'horaire, c'est-à-dire la fiabilité du service offert à l'utilisateur, est un objectif qui fait l'objet d'un mécanisme financier spécifique avec SNCF-Voyageurs.</p> <p>En 2021, la ligne Lyon-Valence-Avignon sera inscrite dans la « short list » de lignes prioritaires avec un mécanisme financier complémentaire, ceci afin notamment de viser des résultats plus ambitieux. La Région précise en outre que la section Lyon-Vienne a de meilleurs résultats via le terminus Perrache que les trains Lyon-Valence plus souvent pénalisés par l'insertion à Part-Dieu.</p> <p>En 2021, le plan de transports adapté sur la ligne Valence-Die sera proposé par la Région Sud. La Région AURA aura des échanges pour ajuster le cas échéant le projet proposé par la Région Sud.</p>
<p>FNAUT note qu'il y a conventionnement avec SNCF Mobilités concernant les objectifs de ponctualité. Demande où l'on en est avec SNCF réseau.</p>	<p>La Région et SNCF-Réseau confirment qu'un travail est en cours afin d'aboutir à un cadre commun, celui-ci ayant notamment pour objet de mieux traiter les retards liés aux causes « Réseau ». Sans même attendre la concrétisation de cet accord, la Région et SNCF-Réseau travaillent historiquement sur ce sujet afin de traiter les points de difficultés.</p>

3. SERVICE ANNUEL TER 2021 ET ORIENTATIONS POUR LE SERVICE ANNUEL 2022

La Région a transmis les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2021 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant au SA 2020, avant la réunion. Ces grilles horaires sont des documents de travail : ce ne sont pas des fiches horaires voyageurs définitives. Elles constituent toutefois un support pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

Echanges relatifs à la desserte

USAGE DES VELOS A BORD	
<p>Collectif Vélos en Diois demande sur la ligne Die-Valence ce qu'il en est du transport des vélos dans les cars TER.</p>	<p>SNCF Voyageurs répond que, sur la ligne de car TER, l'autocariste exploitant constate que les flux vélos ne semblent pas trop importants. Le système sans réservation avec une limite de 3</p>

<p>Collectif Gare à nous indique qu'il est difficile d'accepter d'être impactés par les travaux avec des cars de substitution et la gestion de la ligne entre les 2 Régions</p> <p>Beaucoup d'usagers ont besoin d'utiliser leurs vélos. Le collectif alerte sur le fait qu'il n'y a pas de solution convenable. Jusqu'à la fin de l'année prochaine il y aura un impact et cela réduit l'usage du train.</p>	<p>vélos (voir présentation) semble convenir aux besoins.</p> <p>La Région rappelle que sur les cars Région c'est en fonction des disponibilités et sur réservation. Elle précise par ailleurs que sur Valence-Die-Gap les cars de substitution mis en place par la Région Sud répondent aux critères établis par la Région Organisatrice : ainsi, les TER SUD n'acceptant pas les vélos, les cars de substitution les refusent également.</p>
<p>CUTPSA relève que dans les cars Région il est dommage de limiter à 3 pour les vélos. Pour exemple, sur la ligne 74 il y aurait possibilité de mettre un Rack.</p> <p>Dans les nouveaux cars Crossway au GNV, il est moins pratique de mettre les vélos. Demande si l'on ne pourrait pas utiliser la soute</p>	<p>La Région répond qu'à ce stade les places vélos sont limitées à 3. Le transporteur Ginoux a adapté un rack qui permet de respecter l'obligation sur la limite de longueur du véhicule, mais pas les autres transporteurs. Cette disposition n'est donc pas transposable à tous les cas. Pour les cars Crossway il est bien prévu de placer les vélos en soute.</p>
<p>FNAUT ligne Valence-Die demande à ce que soit travaillé avec les municipalités le stationnement sécurisé des vélos</p>	<p>La Région répond que ce sujet fait partie de l'approche « cas par cas » et gare par gare notamment dans les projets de PEM. Les besoins sont bien exprimés sur le secteur Vallée du Rhône Sud, avec par ailleurs la particularité de la ViaRhôna et des cyclotouristes.</p>
<p>TRAINS DE NUIT et RIVE DROITE DU RHONE</p>	
<p>CUTPSA s'interroge sur la circulation du train de nuit Paris-Valence-Briançon l'année prochaine du fait des travaux ?</p> <p>Sur la ligne de la rive droite du Rhône, la Région Occitanie envisage de faire retourner le train au Teil plutôt qu'à Pont St Esprit. La Région AURA a-t-elle partagé ces éléments et où en est l'étude sur la réouverture rive droite entre Romans et Teil ?</p>	<p>La Région indique que c'est l'Etat qui est AO des trains TER. Toutefois, concernant ces trains Paris-Briançon, la réflexion sur la substitution pendant la période de fermeture de la ligne Livron-Aspres pour travaux de mars à décembre 2021 se poursuit. Les conclusions devaient être présentées dans un prochain COPIL Etoile de Veynes organisé par le préfet PACA début novembre 2020. La Région sera bien évidemment attentive à ces conclusions. La piste actuelle consisterait à proposer des autocars directs depuis Paris avec une desserte Paris Crest Die Gap et une autre jusqu'à Modane avec des autocars pour le Briançonnais.</p> <p>La Région confirme qu'il y a bien un projet de réouverture de la rive droite respectif pour chacun des 2 Régions (AURA et Occitanie). Les 2 Régions échangent régulièrement sur ces 2 projets :</p> <p>AURA sur un trajet Romans le Teil à horizon 2025 ; Occitanie : Réouverture jusqu'à Pont St Esprit horizon 2026.</p>

	<p>Pour le projet Occitanie, une première phase pour 2022 est à l'étude, mais il s'avère que le terminus ne peut être organisé à Pont St Esprit, ce qui induirait de poursuivre jusqu'au Teil dont les installations en gare sont plus favorables aux retournements. Cela engendre toutefois des coûts et la prise en charge voyageurs ne pourrait se faire au Teil en l'état actuel de gare.</p> <p>Les études concernant ces 2 projets sont donc en cours, avec de délais de restitution retardés du fait de la crise COVID.</p>
<p>Collectif étoile ferroviaire de Veynes s'interroge sur l'étude en cours pour l'itinéraire bis Cavaillon-Perthuis : la Région ne pourrait-elle pas être force de proposition sur ce point ?</p>	<p>La Région propose de donner un contact aux associations (DREAL). Va relayer la question du train de nuit auprès de l'Etat.</p> <p>SNCF Voyageurs confirme les discussions nourries sur ce sujet. Elle confirme : des avantages et inconvénients ont été mis en balance et la décision sera prise en toute connaissance de cause.</p>
<p>FNAUT confirme que pour les usagers voir des trains passer sans pouvoir monter, cela va être difficile à communiquer aux usagers. Il va falloir beaucoup d'explications.</p>	<p>La Région indique qu'aujourd'hui c'est une question de sécurité mais aussi un sujet d'échange entre les 2 Régions et SNCF-Réseau.</p>
<p>FNAUT ne comprend pas pourquoi en 2020 les travaux à Livron impactent sur la circulation entre Valence-Ville et Romans</p>	<p>SNCF Voyageurs explique que certains trains sont diamétralisés jusqu'à Romans. Ainsi les travaux à Livron empêchent de faire cette relation et coupe des montage/enchainements de matériel roulant. Les travaux ont lieu sur Livron mais aussi entre Valence et Saint Marcellin sur la même période.</p>
LYON-VIENNE-VALENCE-MARSEILLE	
<p>AUTERVR demande ce qui sera envisagé comme adaptations pendant la période de travaux sur la ligne Lyon Vienne-Valence-Marseille.</p>	<p>SNCF Voyageurs indique que le travail est en cours. Pour la 1^{ère} phase, les 1ers documents seront diffusés début juillet (en gare, à bord, sur le site TER à la rubrique travaux).</p>
<p>AUTERVR remercie la Région d'avoir tenu compte de ses demandes à partir de la grille du mois de novembre sur SA21.</p> <p>Relève toutefois l'absence de desserte des arrêts dits des « trois saints » entre 9h20 et 12h20. Demande si l'on pourrait envisager un arrêt du train qui part à 10h20 à la gare de Saint Clair.</p>	<p>La Région prend note de cette remarque, la priorité est à la consolidation du projet avec la Région Sud.</p>
<p>AUTERVR demande à nouveau l'extension de régime du train de 22H20 au départ de Part Dieu circulant le vendredi au reste de la semaine. Note que Lyon-Valence est seule ligne à ne pas avoir de train pour Valence après 21H20. Est-ce</p>	<p>La Région indique que l'extension est techniquement faisable mais est soumise à des contraintes financières importantes : les évolutions de dessertes sur l'axe conséquentes au choix de la Région Sud engendrent des coûts supplémentaires qu'il faut absorber.</p>

possible de faire un essai sur samedi et dimanche et tester le niveau de fréquentation ?	La Région garde en tête les propositions pour 2022.
FNAUT réitère sa proposition d'étudier l'extension de trains Avignon-Valence jusqu'à Romans.	La Région indique qu'elle a bien connaissance de cette demande mais qu'elle n'a pas été étudiée.
FNAUT demande si quand il y a changement de train à Valence, c'est un changement de numéro ou de train.	SNCF Voyageurs indique que, quand le train est diamétralisé, il conserve son numéro. S'il change de « relation » (Origine-Destination), ce sera deux numéros différents.
FNAUT et CUTPSA invitent à regarder les correspondances entre le sillon alpin et la vallée du Rhône et met en garde sur les problèmes de correspondances que cela va poser.	SNCF Voyageurs précise que les correspondances du Grenoble-Valence sur Valence-Vallée du Rhône restent les mêmes à quelques 2/3 minutes près.
CUTPSA note les temps de correspondances problématiques pour les cars Livron-La Voulte et Loriol Le Pouzin. Il faudrait ajuster les correspondances pour les rendre plus opérationnelles	La Région répond que certaines correspondances sont trop courtes pour être inscrites au système de vente. Ainsi, elles peuvent exister, mais ne sont pas vendues.
DESSERTES INTERURBAINES	
FNAUT demande si les dessertes interurbaines 2020 sont bien dans l'ordre sur la diapo présentée.	La Région précise qu'il s'agit bien de 3AR en navette départ Loriol, Livron, Crest en passant par Alex puis Valence TGV avec un temps de parcours de 1h10 pour avoir le TGV de 6h35 pour Paris.
Gare à nous se félicite des nouvelles dessertes interurbaines proposés à compter du 1 ^{er} septembre 2020 sur Loriol-Valence (3AR) et Livron-La Voulte et Loriol-Le Pouzin (7AR). Cela répond à l'une des préoccupations du collectif des usagers de Saillans.	La Région précise qu'il s'agit ici d'une desserte expérimentale pour une durée de trois ans.
ALEC 07 demande si, en termes d'horaires, la correspondance entre ces nouvelles navettes sera possible (à Livron et Loriol).	La Région précise que la priorité a été donnée pour arriver 10/15 minutes avant le TGV (et relever les arrivées) alors que les autres navettes, la logique a plutôt été de viser une desserte locale « structuré ».
VENTE BILLETS AGENCE DE PRIVAS	
CUTPSA revient sur la question de la vente de billets Oûra à l'agence TCAP de Privas car le résultat n'est pas obtenu	La Région indique des changements dans les municipalités et les intercommunalités. Un échange a eu lieu le 25 juin. La position de la ville, de la CAPCA et de la Région doit être précisée pour permettre la vente dans l'agence. La Région relance mais doit attendre que les nouveaux élus soient en place et prennent leur décision.

4. AUTRES ACTIONS DE LA REGION

Echanges relatifs aux autres actions menées par la Région.

<p>REVV regrette que les usagers ne puissent entrer les vélos dans les ascenseurs dans les gares.</p>	<p>La Région indique qu'il existe plusieurs gabarits d'ascenseurs, PMR « seuls » ou étendus pour les vélos. Elle précise que les ascenseurs répondent à certains critères techniques faisant partie d'un marché global de SNCF Réseau. L'objectif reste en effet de répondre à la réglementation d'accessibilité PMR. La problématique de l'accès vélos nécessite alors de créer des ascenseurs plus larges, et donc des surcoûts. La solution peut parfois résider dans l'aménagements de rampes par passage souterrain, mais l'enjeu est souvent un compromis entre les usages potentiels et les surcoûts engendrés par les aménagements nécessaires.</p>
--	--

CONCLUSION

La Région note les points ci-dessous en synthèse des échanges afin de les relayer à la Vice-Présidente en vue du prochain comité de mobilité Vallée du Rhône Sud qui se tiendra à l'automne 2020 :

Des sujets territorialisés :

- Besoins de visibilité sur la programmation des travaux de l'étoile de Veynes et ainsi que concernant plan de transport de substitution 2021 sur l'axe Valence-Die-Veynes (interrégional). Souhait de renforcement des échanges avec la Région SUD.
- Actions à mener pour favoriser l'usage du vélos (dans les cars, les trains et les gares)
- Avancement de l'étude relative à la Rive Droite du Rhône
- Besoin d'un suivi étroit de la ligne Valence-Lyon suite à la refonte SA 2021 concernant la qualité de service (emport/ponctualité) et certains besoins d'évolution de desserte (train du soir de 22h20 étendu en régime).
- Substitution du train de nuit Paris-Briançon en 2021 pendant les travaux.

Un compte-rendu des échanges sera envoyé par courriel aux participants et déposé sur la plateforme Civocracy.

La Région remercie les participants pour leur implication. Elle souligne le rôle pivot/relais des associations afin d'identifier les sujets majeurs afin que la Région et les transporteurs puissent y apporter des réponses adaptées.